

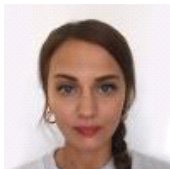
Un couple de Dottigniens victime d'une fraude bancaire: «On nous a volés 28.000€»

vendredi 11 février 2022 11:55

Un couple de Dottigniens victime d'une fraude bancaire: «On nous a volés 28.000 €»



Guy et Maryse se sentent démunis. - C.W.



Par [Chloé Wyremblewski](#)

Journaliste à Nord Eclair| Publié le 11/02/2022 à 05:00

- [Lecture zen](#)

Si les arnaques à la carte bleue ne sont pas rares, celle de Guy et Maryse Hollaert n'est pas banale. Victime d'une fraude bancaire, le couple s'est fait dépouiller de 28.000 € en sept jours, par des hackers habiles, appartenant au grand banditisme.

Nous sommes le 18 décembre 2021. Guy Hollaert consulte ses comptes ING. Le Dottignien s'aperçoit avec effroi que des transferts de sommes substantielles ont été opérés. « Ces transferts ont été prélevés de notre compte épargne et répartis sur trois comptes à vue », explique Maryse, sa compagne.

La liste des opérations bancaires est longue. Très longue. « Ces retraits passaient d'abord par Anvers, Hasselt, Amsterdam, Nijmegen, Vilnius et se poursuivent à Malaga, Marbella, Seville et Puerto Banus », poursuit-elle. Au total, ce sont 13.320 € qui ont été prélevés.

Veuillez fermer la vidéo flottante pour reprendre la lecture ici.

Le couple contacte immédiatement sa banque afin de signaler la fraude et faire opposition à leurs cartes. « Nous avons toutes nos cartes, mais nous avons appelé Card Stop. J'ai également envoyé un mail à Safeonweb qui a confirmé avoir reçu la demande », se rappelle Maryse.



Maryse a épluché les détails de tous les mouvements bancaires. - C.W.

Au téléphone, la banque cherche à savoir si le couple ne serait pas tombé dans le piège des fraudeurs, en leur communiquant des données confidentielles : « J'ai toujours répondu honnêtement car c'est la vérité. Nous n'avons jamais transmis ce genre d'informations à qui que ce soit. Jamais nous n'avons répondu à un mail frauduleux, jamais nous n'avons communiqué nos codes et nous ne faisons pratiquement jamais d'achats sur Internet », répète-t-elle.

En plus d'avoir bloqué les cartes bancaires, la banque assure au couple avoir également bloqué tous les mouvements qui pourraient avoir lieu sur leur compte.

Usurpation d'identité et plainte

C'est en dialoguant avec la conseillère du service fraude ING, que Guy s'aperçoit que son identité a été usurpée par les hackers. « Elle a procédé à la vérification de notre adresse mail et numéro de GSM. Ce n'était pas les bons. L'adresse mail comportait bien le nom de mon mari, mais ce n'était pas la sienne et ce n'était pas le bon GSM non plus. Pour nous, c'était bien la preuve que l'on s'était fait pirater », note l'intéressée.

S'ensuit une plainte au commissariat de police. « À ce moment-là, nous avons déclaré les 13.200 € de vol ».

De nouveaux retraits

La couple pense le problème résolu, depuis les actions de la banque. Et il lui est par ailleurs impossible de consulter ses comptes, ces derniers étant bloqués. C'est en téléphonant de nouveau à la banque le lundi suivant, que Maryse et Guy découvrent que de nouveaux retraits ont été effectués. « Nos cartes et nos comptes étaient bloqués. Mais des nouveaux retraits ont été effectués avec les nouvelles cartes commandées, que nous n'avions toujours pas reçues de notre côté. Nous avons contacté le service juridique de Test Achats, on nous a répondu qu'on ne pouvait rien faire pour nous car cela relevait du grand banditisme, cela nous a été confirmé après par la police », soupire-t-elle.

Pendant les quatre jours qui suivent, de nouveaux retraits sont effectués. Le 24 décembre, le couple, qui n'a toujours pas de vue sur ses comptes, consulte les mouvements détaillés transmis par la banque. Les montants qui s'additionnent font froid dans le dos. « En sept jours, la somme totale s'élève à 28.312, 03 €. Des petites sommes et des grosses sommes effectuées un peu partout : à la Fnac, en boîte de nuit, en téléphonie ou chez Footlocker »

La police judiciaire saisie

Les Dottigniens se rendent une nouvelle fois au commissariat de police pour

communiquer les documents bancaires et déposer une plainte complémentaire contre la banque. Au vu des montants prélevés, la police judiciaire fédérale est saisie du dossier. L'enquête est toujours en cours. « Nous vivons dans un stress permanent. Nous n'avons toujours pas été remboursés. Cet argent, c'est la pension de mon mari. Il est en retraite depuis le mois d'octobre et pour l'instant, on ne peut pas dire qu'il puisse en profiter ».

Le couple a été contacté par RTL. Son histoire fera l'objet d'un reportage dans l'émission « Images à l'appui » qui devrait être diffusé d'ici trois semaines.
Jeudi, Février 10, 2022 - 21:50

Un remboursement de 4.000€ seulement

Le couple tente toujours d'obtenir un remboursement auprès de la banque. « La banque prétend que nous avons été victimes de phishing et donc nous renvoie la responsabilité. Mais elle n'a aucune preuve, et elle n'en aura pas car nous n'avons jamais transmis nos coordonnées. Nous ne comprenons pas que cette banque ait accepté de pareils virements alors qu'ils ne correspondent pas du tout à nos dépenses habituelles. Pouvons-nous encore avoir confiance dans cette banque alors que le service Stop Card ainsi que le service fraude étaient prévenus depuis le 18 décembre, mais que des retraits frauduleux se sont poursuivis jusqu'au 24 décembre ? Nous sommes extrêmement déçus par ING chez qui nous sommes clients depuis 46 ans. » Le couple a fait appel à un avocat et réclame le remboursement intégral des sommes piratées ainsi qu'une indemnisation pour le préjudice subi. Pour l'heure, seuls 4.000 € ont été remboursés sur les 28.000 € perdus.

À partir de l'adresse <[https://lameuse.sudinfo.be/906071/article/2022-02-11/un-couple-de-dottigniens-victime-dune-fraude-bancaire-nous-voles-28000eu?](https://lameuse.sudinfo.be/906071/article/2022-02-11/un-couple-de-dottigniens-victime-dune-fraude-bancaire-nous-voles-28000eu?utm_campaign=Newsletter+Sudinfo&utm_content=&utm_medium=Mail&utm_source=SP2022211+-+11&utm_term=>)
[utm_campaign=Newsletter+Sudinfo&utm_content=&utm_medium=Mail&utm_source=SP2022211+-+11&utm_term=>](https://lameuse.sudinfo.be/906071/article/2022-02-11/un-couple-de-dottigniens-victime-dune-fraude-bancaire-nous-voles-28000eu?utm_campaign=Newsletter+Sudinfo&utm_content=&utm_medium=Mail&utm_source=SP2022211+-+11&utm_term=>)